

Orléans, le 29 janvier 2018

Claire Lienhardt  
Doyenne des IA IPR

Aux professeurs des collèges de l'académie  
Sous couvert de leurs chefs d'établissement

Rectorat  
Collège des IA IPR

Secrétariat  
02 38 79 39 10  
02 38 79 41 76  
ce.ipr@ac-orleans-  
tours.fr

**Objet : Brevet des collèges session 2018**

Mesdames, Messieurs

Dossier suivi par  
Claire Lienhardt

Claire.lienhardt  
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne  
45043 Orléans Cedex 1

Nous avons souhaité faire un rappel global à tous des textes qui vont régir la session 2018 du brevet des collèges et de la mise en ligne des sujets zéro. Ces éléments institutionnels apporteront des réponses à certaines de vos questions sur la préparation de cet examen.

**BO n°1 du 4 janvier 2018**

Lien vers l'arrêté « Modalités d'attribution : modification »

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=122786](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=122786)

Lien vers la note de service « Modalités d'attribution à compter de la session 2018 »

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=122780](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=122780)

**SITES INSTITUTIONNELS**

Lien vers le site ministériel comportant la présentation et des textes de référence :

<http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html>

Lien vers la page EDSUCOL des sujets zéro :

<http://eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-sujets-zero.html>

Nous restons à votre écoute et vous adressons nos sincères salutations.

Pour le collège des IA IPR  
Claire Lienhardt

